## VENTES A L'ENCAN.

# W. C. H. Robinson.

ANNONCE JUDICIAIRE.

**SUCCESSION DE**

**Silas Frothingham, décédé.**

**Mardi, 25 Sept. 1900.**

A la Bourse des Propriétés Foncières, 840 rue Commune.

No 62,881—Cour Civile de District, Division B.

Toutes les propriétés personnelles du défunt d'après l'inventaire enregistré, sous et en vertu de l'Hon. Fred D. King, juge de la Division D, Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, daté et signé le 10 sept. 1900 et à moi adressé.

Je procéderai à vendre à l'heure et place ci-dessus désignées les propriétés ci-dessus décrites.

Conditions—Comptant avant livraison.

W. C. H. ROBINSON.

Encanteur et Agent de Propriétés Foncières, bâtisse Hennen, 812 rue Commune.

13 sept—13 16 23 25

ANNONCE JUDICIAIRE.

**SUCCESSION DE GEORGE LEONARD WEISS ET D'ANNIE MARY APPEL, SA FEMME.**

No 59,490—Cour Civile de District—Division E.

## COTTAGE

**No 5228 rue Chestnut,**

Avec lot de 30 sur 120 pieds.

**JEUDI, 11 OCTOBRE 1900**

A la Bourse des Propriétés Foncières

No 840 rue Commune.

Il sera vendu par W. C. H. ROBINSON, encanteur et agent de propriétés foncières—Bureau bâtisse Hennen, 812 rue Commune, JEUDI le 11 octobre 1900, dans la succession de George Léonard Weiss et d'Annie Mary Appel, sa femme, No 59,490, par ordre de l'Hon. F. D. King, juge de la Division B, agissant pour l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Division E, maintenant absent en congé, ledit ordre signé et daté le 3 septembre 1900.

Ce morceau de propriété connue comme le No 5228 rue Chestnut, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, mesure 30 pieds de face à la rue Chestnut, sur 120 pieds de profondeur, et étant dans l'ilet borné par les rues Chestnut, Bellecastle, Dufossat et Camp. Les améliorations comprennent un cottage contenant environ 3 chambres, cour, etc.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant faire un dépôt de 10 pour cent avec l'encanteur au moment de l'adjudication, payer pour l'acte de vente pardevant E. L. Sommers, et pour les timbres du revenu intérieur des Etats-Unis.

9 sept—9 16 23 30—oct 7 11

# Jacob A. Reinach.

ANNONCE JUDICIAIRE

Une bâtisse désirable en briques à deux étages portant le numéro municipal 929 rue Dumaine, et une action du stock de Landumiey Co., Ltd—Mme Florencia Martin vs Augustin Martin, son mari.

No 58,716—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C.

PAR JACOB A. REINACH, encanteur—Bureau 636 Place Commerciale, il sera vendu à l'enchère publique JEUDI, le 27 septembre, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. John St-Paul juge de la Cour Civile de District Division C, daté et signé le 22 août 1900 et rendu dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Une action du stock du Landumiey Co. Ltd.

2° Un lot de terre situé dans le Deuxième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Dumaine, St-Philippe, Dauphine et Bourgogne, ledit lot mesurant 21 pieds 3 pouces et 6 lignes de face sur la rue Dumaine par 81 pieds 9 pouces et 6 lignes de profondeur entre lignes parallèles, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations, etc., qui s'y trouvent, étant la même propriété acquise par Eugène Martin père de August Martin, interdit en ceci par achat de Théophile Zeller, par acte passé pardevant Jules F. Meunier, notaire, le 9 janvier 1893.

Conditions—Comptant. Une moitié des deniers de 1900 devant être payée par l'acquéreur, un dépôt de 10 0|0 exigé pour lui à la vente, acte de vente incluant tous les timbres du Revenu de Guerre, pardevant George W. Dearing Jr., notaire, aux frais de l'acquéreur.

Louis P. Paquet, avocat.

25août—25 26—sept 2 9 16 23 à date

ANNONCE JUDICIAIRE.

**VENTE EN PARTAGE.**

Mme Julia Kelly, veuve de Wm W. Damons vs Ernest T. P. Damons et als. Pro se pour partage.

No 62,864—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division D.

PAR JACOB A. REINACH, Encanteur—JEUDI, 20 septembre, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 840 rue Commune, Sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre signé le 16 août 1900, par l'Hon John St-Paul juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, agissant pour la Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, etc., dans l'ilet borné par les rues Camp, Magasin, Peniston et Amélia et désigné comme lot No 5, sur plan par B. Buisson, voyer, 1er mars 1849. Le lot mesurant 32 pieds de face à la rue Camp sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles, acquis le 1er mai 1891, acte pardevant B. Ory, notaire, C. O., livre 137, fo. 582.

Conditions—Comptant; acte pardevant Auther B Leopold, not. aux frais de l'acquéreur incluant tous les timbres du Revenu taxes de ville et d'Etat pour 1900.

H. L. Garland, Jr. avocat.

26 août—16 19 30—sept 2 9 16 à date.

# J. P. Hecker.

ANNONCE JUDICIAIRE.

**UN ILET DE TERRE DANS LE SEPTIEME DISTRICT,**

Sur les rues Upperline, maintenant Protection, Laurel Grove, Mobile, maintenant Dixième, et New ou Nelson.

Dans l'affaire de la Succession de Michael Seibert et femme, Margaret Dorothea Ritter.

No 62,536—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B.

PAR J. PAUL HECKER, Encanteur—Bureau No 731 rue Commune—JEUDI le 20 septembre 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, près Baronne, en vertu d'un ordre rendu et signé le 13 août 1900 par l'Hon. John St-Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, agissant pour l'Hon Fred. D. King, juge de la Division B, maintenant absent en congé, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, il sera vendu à l'enchère publique, la propriété ci-après décrite, à savoir:—

Un certain ilet de terre situé dans le Septième District de cette ville, autrefois ville de Jefferson, borné par les rues Upperline, maintenant Protection, Laurel Grove, Dixième, maintenant Mobile, et New ou Nelson, contenant cinq lots de terre, numérotés de un à cinq inclusivement et ledit ilet mesurant plus ou moins 320 pieds sur la rue Upperline, maintenant Protection 300 pieds sur la rue Laurel Grove, 288 pieds sur la rue Dixième, maintenant Mobile, et 358 pieds sur la rue New ou Nelson; étant la même propriété acquise par le défunt Michael Seibert par achat de Louis Mertz, comme par acte passé 25 août 1864, pardevant S. Magner, ancien notaire, enregistré au bureau des transferts livre I. J., folio No 17.

Conditions—Comptant; l'acquéreur assumant toutes les taxes pour 1900, au-dessus et en plus du prix de l'adjudication, et faire un dépôt comptant de 20 pour cent au moment de la vente.

Acte de vente pardevant Robert Légier, notaire, incluant tous les timbres du revenu intérieur des Etats-Unis, aux frais de l'acquéreur.

19 août—19 26 19—sept 2 9 16 20

# JULES ANDRIEU,

—Successeur de—

MOCHEREAU & ANDRIEU

AGENT D'AFFAIRES.

[illegible]

## VENTES A L'ENCAN.

# Louis A. Richards.

ANNONCE JUDICIAIRE.

**VENTE EN PARTAGE.**

**Mardi 16 Octobre.**

**Propriété de valeur du Troisième District.**

**Emplacement de choix pour Affaires**

AVEC ÉLÉGANTE RÉSIDENCE

Coin Broad et Laharpe.

PAR LOUIS A. RICHARDS, Encanteur, bureau No 629 rue Commune.—MARDI, le 16 octobre 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, (des Encanteurs) Nos 840 et 842 rue Commune, près Baronne, en vertu et conformément à un jugement rendu le 3 septembre 1900, et signé le 10 septembre 1900 par l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D, dans l'affaire intitulée succession de Lena Bischof femme décédée de Louis F. Sivert, No 61,858 du dossier de la susdite Cour, à l'enchère publique, il sera vendu, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Une certaine portion de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situées dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet désigné par le numéro municipal 1517, borné par les rues Laharpe, Broad, Lapeyrouse et White, mesurant [68] soixante huit pieds [6] six pouces et [4] quatre lignes de face sur la rue Laharpe, par [105] cent cinq pieds [3] trois pouces de profondeur et face sur la rue Broad, laquelle dite portion forme l'encoignure des rues Broad et Laharpe, conformément à un arpentage fait par George De Armas voyer, le 5 décembre 1894.

Les améliorations comprennent une vaste bâtisse en bois distribuée en un large magasin et buvette, et trois chambres, entrepôt, passage couvert pour véhicules, le tout sous un seul toit, écurie, hangars auvent couvrant la banquette ensemble avec une jolie résidence agréablement distribuée touchant à la propriété ci-dessus décrite et contenant quelques quatre chambres, cuisine, latrines, mansarde, galerie sur la façade, le côté et le fond, vestibule dans le centre, barrière en fer, pavage Schillinger, deux citernes, banquettes pavées, etc., etc.

Termes et Conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance, s'il y en a, à un et deux ans de crédit, en billets de l'acquéreur en son ordre portant huit pour cent d'intérêt de la date de l'adjudication, garantis par privilège de vendeur et hypothèque spéciale sur la propriété vendue avec cinq pour cent honoraires d'avocat devant être payé par l'acquéreur en cas de non paiement des billets à maturité et avec toutes autres clauses usuelles de sécurité. Les bâtisses devront être assurées et les polices transférées aux parties intéressées. L'acquéreur devant payer les taxes de 1900 au-dessus et en plus du prix de l'adjudication, et devra faire un dépôt de 10 0|0 sur le prix d'achat au moment de l'adjudication, et aussi les frais de l'acte de vente, incluant les timbres du revenu devant être attachés audit acte devant être passé pardevant F. D. CHARBONNET, notaire.

Sambola et Ducros, avocats pour le plaignant.

Bernard Bruenn avocat pour le défendeur.

15 sept—15 16 23 30—oct 7 14 15 16

# W. H. Fitzpatrick.

ANNONCE JUDICIAIRE.

**Cottage Double de Bon Rapport**

—ET—

**Maison à Deux Etages,**

Encoignure des rues Religieuse et Market.

**Nos 600 et 602 rue Market,**

Borné par les rues St James et St Thomas.

—AUSSI—

**Nos 1630 et 1632,**

Rue Franklin encoignure Euterpe, bornée par les rues White (maintenant Saratoga) et Terpsichore.

Jno. T. Callahan, administrateur vs Mme Mary Callahan, femme de Wm Reppell.

No 62,688—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division C

PAR W. H. FITZPATRICK, Encanteur—Bureau No 347 rue Carondelet—MARDI, le 25 septembre 1900, à midi, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, où les plans font voir les détails et dimensions, conformément à un ordre de l'Hon. John St Paul, juge de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division C, agissant pour l'Hon. Geo H. Théard, juge de la Division D, maintenant en congé, daté et signé le 20 août 1900, et rendu dans l'affaire ci-dessus intitulée, ordonnant W. H. Fitzpatrick, encanteur, d'annoncer et vendre à l'enchère publique, au plus fort enchérisseur, les propriétés ci-après décrites, à savoir:

1° Deux certains lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc., situées dans le Premier District de cette ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Market, Religieuse, St James et St Jean Baptiste (maintenant St Thomas), et mesurant chacun trente et un pieds six pouces plus ou moins, de face à la rue Religieuse, sur cent vingt sept pieds dix pouces et cinq lignes de profondeur. Les améliorations consistent en un cottage double, Nos 600 et 602 rue Market (sans numéro sur la rue Religieuse), contenant trois chambres de chaque côté, trois chambres dans la cour, écurie, etc.

2° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc., situé dans ledit Premier District de cette ville de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Franklin, Euterpe, White, maintenant Saratoga, et Terpsichore, mesurant trente-deux pieds de face à la rue Franklin sur quatre-vingt seize pieds de profondeur, plus ou moins, et face à la rue Euterpe.

Les améliorations consistent en une maison double à deux étages, contenant quatre chambres de chaque côté, dépendances, etc.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant faire un dépôt de 10 pour cent au moment de l'adjudication et payer pour l'acte de vente, incluant tous les timbres du revenu, pardevant F. C. Weeck Esq., notaire.

John P. Sullivan Esq., avocat, bureau No 740 rue Union, encoignure Carondelet.

24 août—24 26 30—sept 4 11 18 24 25

# Spear & Escoffier.

ANNONCE JUDICIAIRE

**Un joli Cottage Elevé dans le Troisième District,**

**No 1448 rue Villeré, entre Kerlerec et Columbus**

SUCCESSION DE JOSEPH SEPPELT

No 62,896 Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D.

PAR SPEAR & ESCOFFIER,—Placide J. Spear, Encanteur—bureau 813 rue de la Commune, MERCREDI, 26 septembre 1900, à midi il sera vendu à l'enchère publique à LEUR BUREAU ET BOURSE, No 813 rue de la Commune entre Carondelet et Baronne, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. John St. Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, agissant pour la Division D, daté le 24 août 1900 pour le compte de ladite succession—

Un certain lot de terre situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet 402, borné par les rues Villeré, Marais, Kerlerec et Columbus; lequel lot commence à une distance de 29 pieds 11 pouces 4 lignes du coin de la rue Kerlerec et mesure 18 pieds de face à la rue Villeré, 91 pieds 5 pouces de profondeur sur la ligne vers la rue Kerlerec, 96 pieds 2 pouces 4 lignes de profondeur sur l'autre ligne vers la rue Columbus et 18 pieds 4 lignes de largeur sur la ligne du fond, le tout plus ou moins.

Les améliorations comprennent un joli cottage élevé avec 4 chambres, cuisine, latrines, etc. Loué 12 piastres par mois

Termes et conditions—1|2 ou plus comptant, la balance à un crédit de un ou un et deux ans à l'option de l'acquéreur, représenté en billets portant six pour cent par an d'intérêt de la date de la vente jusqu'au paiement; l'acte de vente de contenir le pacte de non aliénando, avec cinq pour cent d'honoraires d'avocat et [illegible] estimation en cas de poursuite judiciaire pour enforcer le paiement desdits billets, assurance et le transfert de la police et toutes autres clauses usuelles dans les actes de vente; l'acquéreur aura droit aux loyers seulement du jour de la signature de l'acte de vente et d'assumer toutes les taxes de l'année 1900 en sus du prix de l'adjudication et de déposer dix pour cent de son enchère au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant F. D. Charbonnet, notaire aux frais de l'acquéreur, incluant les timbres de Revenu des Etats Unis sur l'acte et les billets.

Charles F. Claiborne avocat.

26 août—26 sept 2 9 16 2 20

## VENTES A L'ENCAN.

# Denis & Danziger.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE—UN BON COTTAGE SIMPLE, 922 avenue Howard, entre les rues Baronne et Dryades—Mlle Madeline Sintes vs les mineurs Jennie M. Collins et als.

No 60,112—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR DENIS & DANZIGER—H. H Hodgson, Encanteur—Bureau No 184 rue Carondelet—MARDI, 25 septembre 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu le 16 mai 1900 et signé le 22 mai 1900, et d'un ordre de l'Hon John St-Paul, juge de la susdite cour, Division C, signé le 22 juin 1900, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Le cottage simple bien situé 922 avenue Howard, entre les rues Baronne et Dryades, retiré de la banquette, contenant 5 chambres, galeries sur le devant et sur le côté, citerne, hangar, etc., cour pavée; la propriété est de plus décrite comme un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Delord, Baronne Calliope et Dryades, étant la moitié d'un plus grand lot de terre situé plus près de la rue Baronne, lequel grand lot est désigné par le No 20, sur un plan fait par Joseph Pilié, voyer, annexé à un acte passé pardevant F. DeArmas, ancien notaire en cette ville, daté le 13 janvier 1869, laquelle dite moitié du lot No 20 mesurant (en mesure américaine) 25 pieds de face sur l'avenue Howard (anciennement Delord), par une profondeur de 128 pieds 6 pouces sur le côté le plus près de la rue Dryades, et 126 pieds 7 pouces et 4 lignes sur le côté le plus près de la rue Baronne.

Près de toutes commodités, à une petite distance du dépôt à passagers du chemin de fer I C et d'où l'on peut se rendre à pied à la rue du Canal.

Conditions—Une moitié ou plus comptant, la balance, s'il y en a en un crédit de 1 et 2 ans pour billets garantis par lien de vendeur sur la propriété vendue, et toutes les clauses usuelles et habituelles de sécurité dans l'acte de vente; 10 pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication. Acte de vente incluant les timbres du Revenu intérieur, pardevant E. J. Murphy, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Benjamin Ory avocat.

25 août—25 26—sept 2 9 16 23 à date

# Stroudback & Stern.

ANNONCE JUDICIAIRE.

**Succession d'Octave Facquet.**

No 62,850—Division B—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

Le Stock entier de l'épicerie et installations coin Baronne et Calliope.

PAR STROUDBACK & STERN, Léonard L. Stern, Encanteur, bureau No 821 rue Gravier—LUNDI, 17 septembre 1900, à 11 heures A. M., en vertu d'un ordre signé le 4 septembre 1900, par l'Honorable juge Fred D. King, de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, le contenu entier du magasin ci-dessus.

Conditions Comptant.

6 sept—6 9 16 17

# Friedrichs & Redersheimer

ANNONCE JUDICIAIRE.

**Propriété du Second District BIEN SITUEE.**

**LA DESIRABLE RESIDENCE SIMPLE,**

**No 1121 rue N. Remparts,** Entre Ursulines et Hôpital.

**Cottage Double de Bon Rapport,**

**Nos 928 et 930 rue N. Villeré,** Entre Dumaine et St-Philippe.

**Le Joli Cottage Double,**

**Nos 827 et 829 Avenue Hagan,** Entre Ste-Anne et Dumaine.

SUCCESSION DE MME MARIE A. LACOSTE.

No 62,177—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR FRIEDRICHS & REDERSHEIMER—Geo. G. Friedrichs, encanteur—Bureau, No 832 et 834 rue Commune—MARDI, 18 septembre 1900 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. John St-Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, agissant pour l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la dite cour, Division E, maintenant en congé daté 6 août 1900, et rendu dans la succession ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Le désirable cottage en bois couvert en ardoises avec bâtisse à 2 étages dans le fond, No 1121 rue N. Remparts, contenant en tout sept chambres, galerie et cabinet. Dans la cour hangar, citerne, etc., allée sur le côté et banquette pavées. Plus pleinement décrit comme suit, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilège, dépendances, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Deuxième District de cette ville dans l'ilet désigné par le No 111, borné par les rues Remparts, Chemin du Bayou, St Claude et Ursulines, désigné par la lettre V sur un plan fait par J. A. L'Hémécourt, député voyer, daté le 10 février 1879, et annexé pour référence à un acte de vente passé pardevant Félix Grima, ancien notaire en cette ville, le 16 d'avril 1879, d'après lequel plan ledit lot de terre mesure vingt deux pieds six pouces et six lignes de face à la rue Remparts, quatre-vingt-sept pieds deux pouces de profondeur sur la ligne la plus près de la rue Ursulines, quatre vingt-quinze pieds sept pouces sur la ligne de l'autre côté et vingt pieds un pouce et quatre lignes de largeur sur la ligne du fond.

2° Le cottage double en bois bien situé couvert en ardoises, Nos 928 et 930 Nord Villeré, entre Dumaine et St-Philippe, contenant de chaque côté deux chambres, cabinet et cuisine. Dans la cour se trouvent hangar, citerne, etc. Allées sur les côtés et banquettes pavées. Plus pleinement décrits comme suit, à savoir:

Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Villeré, Dumaine, Marais et St Philippe, désigné par le No 2 sur un plan annexé à un acte en l'étude de G. Le Gardeur, ancien notaire daté 29 mars 1863 et mesurant, en mesure française trente pieds de face à la rue Nord Villeré sur soixante pieds de profondeur entre lignes parallèles. Sur deux lignes de chars et à proximité du Marché Tremé.

3° Le cottage double en bois avantageux couvert en ardoises, Nos 827 et 829 avenue Hagan, entre les rues Dumaine et Ste Anne, contenant de chaque côté deux chambres et cuisine, citernes, allées sur les côtés, etc., le tout plus pleinement décrit comme suit à savoir:

Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par l'avenue Hagan, les rues Ste-Anne, Dumaine et Port, désigné par le No 5 sur un plan annexé à un acte daté le 14 juillet 1870 pardevant A. D. Doriocourt, anciennement notaire en cette ville, et mesurant trente-trois pieds quatre pouces et six lignes de face à l'avenue Hagan sur cent cinquante pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant à l'option des acquéreurs, la balance en un et deux ans de crédit pour billets spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur et de contenir le pacte de non aliénando portant 8 pour cent par an d'intérêt de date jusqu'au paiement. 10 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès pour forcer la collection des billets; les polices d'assurances devant être transférées, et l'acquéreur assumant les taxes dues et exigibles en 1900 au-dessus et en plus du prix de l'adjudication. Acte de vente, incluant les timbres du revenu intérieur pardevant G. J. Unterreiner, notaire, aux frais des acquéreurs.

18 août—18 25—sept 9 11 18

## ANNONCES JUDICIAIRES.

**VENTE PAR LE SHERIF**

ANNONCE JUDICIAIRE.

**Vente d'une grande propriété de valeur du Sixième District,**

Sur l'avenue Louisiana, entre les rues Camp et Chestnut (l'arrière rue étant Delachaise.)

Charles Laage vs Eugène J. Hornot.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 62,725—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs No 840 rue Commune, entre les rues Baronne et Carondelet dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 20 septembre 1900 à midi de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain morceau ou portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet désigné par le numéro municipal 274, borné par l'avenue de la Louisiane, les rues Delachaise, Chestnut et Camp, ledit morceau ou portion de terre est désigné par la lettre B, commençant à une distance de cinquante et un pieds neuf pouces de l'encoignure de l'avenue de la Louisiane et de la rue Chestnut et mesure quarante-cinq pieds de face à l'avenue de la Louisiane sur cent vingt cinq pieds de profondeur entre lignes parallèles et est composé de parties des lots originaux 8 et 9 dudit lot, ledit lot B est représenté sur un plan ou certificat d'arpentage fait par C V. Labarre, voyer, daté le 16 février 1893 et annexé à un acte passé pardevant M. T. Ducros, anciennement notaire le 2 mars 1893.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux,

H. B. McMURRAY.

Sherif civil de la Paroisse d'Orléans.

H. C. Cage et P. Crabites, avocats pour le plaignant.

16 août—18 24 31—sept 7 14 20

ANNONCE JUDICIAIRE.

**Vente de propriété améliorée et de valeur dans le Premier District,**

Portant les numéros municipaux 516 et 518 rue Miro, entre les rues Commune et Gravier

Eureka Homestead Society vs Peter Joseph Ford.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 60,061—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 27 septembre 1900, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain morceau ou portion de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet désigné par le No 1 borné par les rue Commune, Galvez, Gravier et Miro, ledit ilet étant désigné par le No 45 sur un plan fait par Joseph Pilié, ancien voyer, et déposé dans le bureau de D. L. McCay, ancien notaire en cette ville. Ledit morceau ou portion de terre mesurant quarante-six pieds quatre pouces et quatre lignes de face à la rue Miro, sur une profondeur de cent trente deux pieds trois pouces et cinq lignes, et est composé de tout le lot No 14 et de la moitié du lot No 13, sur le plan ci-dessus mentionné.

Saisi dans l'affaire ci dessus

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,

Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

B. McCloskey, avocat pour la plaignante.

25 août—25 31—sept 7 14 21 27

ANNONCE JUDICIAIRE.

**Vente d'un magasin [entrepôt] de valeur améliorée du Premier District,**

Portant les nouveaux Nos municipaux 1050 et 1052 rue Tchoupitoulas, entre Delord et Calliope.

Joseph Seidel vs Mme Christina Warner.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 62,946—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le premier district de cette ville, le JEUDI, 4 octobre 1900, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet désigné par le numéro municipal 501, borné par les rues Tchoupitoulas, Poe, Delord et Calliope, mesurant quarante-deux pieds de face à la rue Tchoupitoulas, même façade sur la rue Poe, sur une profondeur de cent soixante sept pieds entre lignes parallèles et courant de rue à rue. La bâtisse sur ledit lot étant connue comme les vieux Nos municipaux 264 et 266 rue Tchoupitoulas, maintenant connue comme les nouveaux Nos 1050 et 1052 rue Tchoupitoulas.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,

Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

W. F. Brewer, avocat pour le plaignant.

31 août—31—sept 7 11 14 21 28—oct 4

ANNONCE JUDICIAIRE.

**Vente de propriété de valeur améliorée du Sixième District.**

Connue comme le No 5367 rue Magasine entre l'avenue Peters et la rue Léontine.

W. N. Grunewald vs Harris Gagné.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 62,868—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Baronne et Carondelet, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 4 octobre 1900, à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir—

Un lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et toutes les appartenances y appartenant, situé dans le Sixième District de cette ville dans l'ilet No 22, maintenant 244, borné par l'avenue Peters, les rues Magasine, Léontine et Camp, désigné par le No 4 et mesurant trente pieds, deux et 25|100 de lignes de face à la rue Magasine, trente pieds de largeur dans le fond, cent dix-sept pieds onze pouces et quatre lignes sur la ligne le divisant du lot trois, cent seize pieds neuf et 32|100 pouces sur la ligne le divisant du lot cinq.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,

Shérif Civil de la paroisse d'Orléans

Dinkelspiel et Hart avocats pour le plaignant.

31 août—31—sept 1 7 14 21 28—oct 4

50 YEARS' EXPERIENCE

**PATENTS**

TRADE MARKS DESIGNS COPYRIGHTS &c.

Anyone sending a sketch and description may quickly ascertain our opinion free whether an invention is probably patentable. Communications strictly confidential. Handbook on Patents sent free. Oldest agency for securing patents. Patents taken through Munn & Co. receive special notice, without charge, in the

**Scientific American.**

A handsomely illustrated weekly. Largest circulation of any scientific journal. Terms, $3 a year; four months, $1. Sold by all newsdealers.

**MUNN & Co.** 361 Broadway, New York

Branch Office, 625 F St., Washington, D. C.

## ANNONCES JUDICIAIRES.

**PAR LE CONSTABLE.**

ANNONCE JUDICIAIRE

Charles Genella vs Charles Bruins.

PREMIERE COUR DE CITE de la Nouvelle-Orléans—No 192—Division B—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Philip J Patorno, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, Division C, agissant pour l'Honorable R. H. Downing, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, Division B, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne dans le Premier District de cette ville, MARDI, le 18me jour de septembre 1900, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir: Un certain lot de terre situé dans le Sixième district de cette ville, dans l'ilet No 36, borné par l'avenue Louisiana, les rues Toledano, Sud Liberté et Howard, désigné par le No 21 sur un devis annexé à un acte de vente passé pardevant John J. Barrett, notaire public, le 20 mai 1881 et mesure 30 pieds de face à la rue Toledano sur 118 pieds de profondeur entre lignes parallèles, acquis le 31 mai 1881 de Sam'l C. Mentz et als par acte de vente passé pardevant John J. Barrett, notaire public, enregistré C. B. 114, Folio 428. Saisi dans l'affaire ci-dessus. Conditions—Comptant sur les lieux. CHAS. R. KENNEDY, Constable, Première Cour de Cité de la Nlle-Orléans.—O. B. et S. Sansum, avocats pour le plaignant.

16 août—16 19 26—sept 2 9 18

Mme Vve J. Déjan vs Luke A. Ateman.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans—No 935—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Philip J. Patorno, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, Division C, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à mon écurie, No 1207 rue Chartres, entre Hôpital et Quartier, dans le Deuxième District de cette ville, VENDREDI, le 21me jour de septembre 1900, à 11 heures A. M. la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux voitures à déménagement à quatre roues, aussi les plaques de licence de ville Nos 2575 et 2577 de l'année 1900

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. R. KENNEDY.

Constable Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.

Florance et Rosen, avocats de la plaignante

11 sept—11 16 21

**L'ANNUAIRE**

—DE—

**SOARDS**

**POUR L'ANNÉE 1900,**

**Vol. XXVII.**

Un livre précieux pour tout le monde, renfermant les noms et les adresses de tous les habitants de la ville; les adresses de toutes les institutions de crédit, de toutes les maison de commerce, et des renseignements utiles.

Prix de l'Annuaire, Six Dollars.

**SOARDS' DIRECTORY CO., Ltd,**

606 Commercial Place,

AU COIN DE LA RUE DU CAMP.

## AVIS DE SUCCESSIONS.

**Succession de Simon Bear.**

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 61,195—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées, d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Armand A. Bear, exécuteur de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

THOMAS CONNELL, Greffier.

Dinkelspiel & Hart, avocats.

6 sept—6 10 15

**Succession de Adolph Konrad.**

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 61,792—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Louise Konrad, exécutrice testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.

Par ordre de la Cour.

THOMAS CONNELL, Greffier.

James B. Rosser jr, avocat.

9 sept—9 13 18

**Succession de John Williams, Annie E Kelly Mary Ellen Kelly femme de John Scanlan, vs la mineure Margaret Frances Kelly.**

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—Nos 40,810, 40,811 et 58,202 consolidés—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Mary Ellen Williams, femme de John Scanlan, administratrice de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.

Par ordre de la Cour.

THOMAS CONNELL, Greffier.

Bernard McCloskey, Percy B. Benedict, avocats. 11 sept—11 15 20

**Succession de Louisa Miller, femme de Christian W. Pohlmann.**

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 62,927—Division A—Attendu que Christian W. Pohlmann, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Louisa Miller, femme de Christian W. Pohlmann, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.

Par ordre de la Cour

THOMAS CONNELL, Greffier.

8 sept—8 12 17

**TATE SPRINGS,**

**TENNESSEE.**

Le Carlsbad de l'Amérique.

Renommé pour sa salubrité et le plus agréable des lieux de plaisance du Sud. A 164 milles à l'Est de Chattanooga dans la plus jolie vallée des montagnes à l'Est du Tennessee. Deux hôtels, 25 cottages, 40 acres de pelouse, promenades et arbres ombreux; système parfait pour la distribution des eaux avec bains modernes; bâtisses et terrains éclairés à l'électricité, orchestre spécial, vaste salle de bal; télégraphe et téléphone à longue distance. De fait, tous les amusements et tout le confortable. Les meilleurs cuisiniers allemands et américains. Ecrivez pour avoir un livre gratis de 40 pages.

THOS. TOMLINSON, Propriétaire.

L'eau guérit l'indigestion, la dyspepsie et tous les troubles au foie, à l'estomac, à la vessie, aux intestins et aux reins.

En vente chez tous les Pharmaciens Considérés.

MONDE MODERNE • MONDE MODERNE • MONDE MODERNE

LE MONDE MODERNE

demandez
un spécimen complet
**et gratuit**
*(en découpant cette annonce)*
pour pouvoir apprécier
cette revue-magazine
unique en France

5, rue Saint-Benoît, Paris

Bouteille-Echantillon de 25c. pour 10c. pendant les 30 jours qui suivent.

**Il n'existe pas de MALADIE qui ait autant déconcerté la science médicale de toutes les époques que le RHUMATISME**

5 DROPS [TRADE MARK]

et aucun remède n'était connu pouvant le guérir, mais les "5 Drops,"

**la cure rhumatique, ont démontré leur puissance curative merveilleuse.**

**Ce remède n'a jamais manqué de guérir le RHUMATISME sous toutes formes, aigu ou chronique.**

Voici ce qu'un médecin proéminent, qui a eu une pratique active de 35 ans, nous dit:

Je n'ai jamais donné, durant mes 35 années de pratique, ni certificat, ni recommendation à une médecine patente quelconque, mais voilà un remède dont les résultats sont venus sous mon observation personnelle, car il n'y a pas de maladie qui ait autant déconcerté la science médicale de tous les âges que le Rhumatisme et pour laquelle on a cherché inutilement un remède digne de confiance. A la fin nous l'avons trouvé dans le remède "5 DROPS," fabriqué par la Swanson Rheumatic Cure Company, Chicago. Ill.

Les "5 DROPS" ont prouvé qu'ils étaient une puissance curative du Rhumatisme, non pas, soulageant temporairement, mais opérant une guérison permanente, même dans des cas chroniques. Il y a quelque temps, j'eus, parmi d'autres, plusieurs cas de rhumatismes et j'eus soin de prescrire pour ces malades les meilleurs remèdes que je choisissais avec beaucoup de soins, mais sans obtenir les résultats désirés. J'entendis parler alors des "5 DROPS" et de leurs Cures Merveilleuses; je les donnai à quelques uns de mes malades qui se trouvèrent soulagés en dedans de peu de jours. Après cette expérience, j'ai prescrit ce remède pour un grand nombre de mes malades, et, à ma grande surprise, je puis dire qu'après s'être servis, pendant une durée de Deux ou Trois semaines, des "5 DROPS" et des Emplâtres "5 DROPS," ils étaient Guéris.

Parmi ceux-ci, il y en avait souffrant de Rheumatisme chronique depuis nombres d'années et qui ne pouvaient se mouvoir sans l'aide de béquilles. Ils vinrent chez moi sans béquilles et se trouvaient, disaient—ils, parfaitement bien. Ils attribuent leur guérison complète aux "5 DROPS" et aux Emplâtres 5 DROPS et ils donnent le présent certificat à la Swanson Rheumatic Cure Company pour son obligeance et la manière consciencieuse avec laquelle elle a placé ces remèdes merveilleux à la portée de l'humanité souffrante, me priant de le transmettre à la Compagnie.

Ayant constaté par moi-même la Puissance Curative des "5 DROPS" et des Emplâtres 5 DROPS, en maintes occasions, je puis véritablement les recommander et certifier que la firme est parfaitement honnête et digne de confiance. C. A. Jackson, Médecin et Chirurgien, Kearney, Neb., le 29 Août 1899.

**Depuis combien de temps avez-vous souffert de RHUMATISME?**
**Depuis quand avez-vous entendu parler des "5 DROPS" sans les prendre?**

Ne croyez-vous pas avoir perdu un temps précieux et n'avez-vous pas souffert assez? Dans ce cas, essayez les "5 Drops" et soyez promptement guéri d'une manière permanente. Les "5 Drops" guérissent rapidement et sûrement le Rhumatisme, la Névralgie, la Sciatique, le Lumbago (Mal de dos) les Maladies des Reins, l'Asthme, la Fièvre catarrhale, la Dyspepsie, les Catarrhes de tous genres, la Bronchite, La Grippe, les Maux de Tête, nerveux ou névralgiques, la Faiblesse du Cœur, l'Hydropisie, Maux d'oreilles, le Croup spasmodique et catarrhal, les Maux de Dents, les Etats nerveux, l'Insomnie, les Engourdissements Rampants, les Fièvres paludéennes et les Maladies de même nature. Les "5 Drops" ont guéri, durant les quatre dernières années, plus de personnes, atteintes des maladies ci-dessus, que tous les autres remèdes connus et dans les cas de Rhumatisme, ils guérissent plus de malades que tous les médecins, toutes les médecines patentes, toutes les ceintures et batteries électriques combinés, parceque, ceux-ci ne savent pas guérir le rhumatisme chronique. Par conséquent, ne perdez plus de temps ni d'argent, mais essayez les "5 Drops" et soyez promptement guéri. Le remède "5 Drops" est non seulement la meilleure médecine, mais aussi le meilleur marché, car une bouteille contient 300 doses. Le prix de la bouteille est de $1.00, payable d'avance, envoyée par la poste ou par express ou 6 bouteilles pour $5.00, Pendant les jours qui suivent, nous enverrons gratis un échantillon de 25 c. à toute personne qui nous remet 10 cents pour les frais d'expédition. On demande des Agents. Ecrivez aujourd hui.

**SWANSON RHEUMATIC CURE CO., 160-164 E. LAKE STREET, CHICAGO.**

**L'ABEILLE**

—DE LA—

**Nouvelle-Orléans**

**JOURNAL QUOTIDIEN,**

—AVEC UNE—

**EDITION HEBDOMADAIRE**

—PARAISSANT—

—LE—

**SAMEDI MATIN,**

—ET—

Contenant toutes les matières publiées pendant la semaine dans l'édition quotidienne.

**L'ÉDITION HEBDOMADAIRE,**

Réunissant en un seul numéro toutes les nouvelles de la semaine, compte beaucoup d'abonnés et de lecteurs en Europe.

**BUREAUX ET ATELIERS**

No 73 Rue de Chartres,

ENTRE CONTI ET BIENVILLE.

EDITION HEBDOMADAIRE.

Un an ............ [illegible]
Six mois ............ 1 5[illegible]
Quatre mois ............ 1 0[illegible]

On s'abonne à la semaine avec les porteurs et les marchands de journaux.

**L'ABEILLE**

Publie tous les jours, en outre des matières politiques, littéraires et locales:

Des Dépêches Télégraphiques complètes de tous les points des Etats-Unis et de l'Etranger;

Un Bulletin Maritime;

Liste des Navires en partance dans les ports étrangers et américains pour la Nouvelle-Orléans;

Une Liste des Navires dans le port de la Nouvelle-Orléans;

Un Bulletin Financier;

Un Bulletin Commercial;

Les heures de départ et d'arrivée des trains de chemins de fer;

Les jours de départ des bateaux à vapeur.

Bureaux et Ateliers, [illegible]